

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 14/048/2005 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 299/05 (MDE 14/046/2005 du 30 novembre 2005)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## PROCÈS INIQUÉ / PRISONNIER D'OPINION PRÉSUMÉ

IRAK

**Kamal Sayid Qadir (h), ressortissant autrichien et écrivain, 48 ans**

Londres, le 22 décembre 2005

Le 19 décembre, à l'issue d'un procès inique, Kamal Sayid Qadir a été condamné à une peine de trente ans de réclusion pour « diffamation ». Cette charge est liée à deux articles qu'il a publiés sur Internet, dans lesquels il se montrait critique à l'égard des dirigeants du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), une des deux formations politiques au pouvoir au Kurdistan, région d'Irak à dominante kurde. L'écrivain a fait appel de cette décision.

La sentence a été prononcée par une cour de sécurité de l'État, dans la ville d'Arbil, au terme d'une procédure loin d'être conforme aux normes internationales d'équité. En effet, selon les informations recueillies, Kamal Sayid Qadir n'a été informé de la tenue de son procès que quelques minutes avant qu'elle n'ait lieu. Défendu par un avocat désigné par la cour, il n'a pu rencontrer son défenseur que juste avant l'ouverture de la séance. Le procès n'a duré qu'une heure, et le juge a prononcé sa décision dès que Kamal Sayid Qadir a confirmé qu'il était l'auteur des articles incriminés.

D'après les renseignements dont dispose Amnesty International, Kamal Sayid Qadir a entamé une grève de la faim pour protester contre cette incarcération pour délit d'opinion. Sa santé s'est apparemment dégradée, et il a demandé à consulter un médecin, mais les autorités carcérales n'auraient pas donné suite à sa requête.

On pense que Kamal Sayid Qadir, Kurde irakien établi en Autriche, a été enlevé par des agents des services de renseignement du PDK le 26 octobre, après qu'il eut participé à une réunion avec des responsables de ce parti dans un hôtel d'Arbil.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

– dites-vous préoccupé par le fait que Kamal Sayid Qadir a été condamné à trente ans de réclusion le 19 décembre, à l'issue de procédures qui étaient loin d'être conformes aux normes internationales d'équité ;

– cherchez à obtenir l'assurance que cet homme sera traité avec humanité, et demandez instamment qu'il soit autorisé sans délai à consulter des avocats de son choix, à avoir des contacts avec sa famille et à bénéficier de tous les soins médicaux qui pourraient lui être nécessaires ;

– dites-vous inquiet à l'idée que Kamal Sayid Qadir pourrait avoir été privé de liberté uniquement parce qu'il a critiqué les dirigeants du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), et exhortez les autorités à le libérer immédiatement et sans condition si tel est le cas.

**APPELS À :**

**Veillez envoyer vos appels par l'intermédiaire des bureaux du PDK à l'étranger, en les priant de les faire suivre au président Barzani :**

**Bureau des Relations internationales du PDK, Londres, Royaume-Uni :**

**Fax :** +44 20 7498 2531

**Courriers électroniques :** kdpinternational@yahoo.com

**Formule d'appel :** *Your Excellency*, / Monsieur le Président,

**PDK Europe, Berlin, Allemagne :**

**Fax :** +49 30 797 437 46

**Courriers électroniques :** kdpeurope@t-online.de

**Formule d'appel :** *Your Excellency*, / Monsieur le Président,

**Bureau du PDK, Washington, États-Unis :**  
**Courriers électroniques :** pdk7usa@aol.com  
**Formule d'appel :** *Your Excellency*, / Monsieur le Président,

**Bureau du PDK, Ankara, Turquie :**  
**Fax :** +90 312 447 3532  
**Courriers électroniques :** info@kdp-ankara.org.tr  
**Formule d'appel :** *Your Excellency*, / Monsieur le Président,

**COPIES aux représentants diplomatiques de l'Irak dans votre pays**

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 2 FÉVRIER 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*